

[TARIFS ADULTES]

Agglomération angevine

- Cours 2 h : 126 €* ou 243 €
- Cours 2 h – 20 séances modèle : 159 €* ou 276 €
- Cours 2 h – 30 séances modèle : 199 €* ou 316 €
- Cours 3 h : 148 €* ou 274 €

Hors agglomération angevine

- Cours 2 h : 163 €* ou 326 €
- Cours 2 h – 20 séances modèle : 196 €* ou 359 €
- Cours 2 h – 30 séances modèle : 236 €* ou 399 €
- Cours 3 h : 224 €* ou 377 €

* Le tarif réduit s'applique aux demandeurs d'emploi de 18 à 25 ans, aux allocataires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé), de l'ASS (Allocation de solidarité spécifique), du FSV (Fond de solidarité vieillesse), du RSA (Revenu de solidarité active) et aux étudiants (résidant dans l'agglomération angevine).

Les justificatifs à fournir

- Justificatif de domicile (pour les résidents de l'agglomération angevine).
- Justificatif attestant du bénéfice de l'AAH, de l'ASS, du FSV, du RSA, ou sur présentation de la carte étudiant de l'année académique 2018-2019, ou de l'attestation Pôle Emploi (pour bénéficier du tarif réduit).

[TARIFS ENFANTS]

Agglomération angevine

Quotient familial CAF	Cours 1 h	Cours 2 h
de 0 à 600	57 €	95 €
de 601 à 700	67 €	111€
de 701 à 1000	82 €	137 €
de 1001 à 1300	101 €	169 €
de 1301 à 1600	114 €	190 €
de 1601 à 2000	127 €	211 €
au delà	136 €	227 €

Hors agglomération angevine

Tarif unique enfants et adolescents

- cours de 1 h _____ 178 €
- cours de 2 h _____ 296 €

Les justificatifs à fournir

- Justificatif de domicile (pour les résidents de l'agglomération angevine).
- Attestation CAF ou MSA récente indiquant le quotient familial. En cas d'absence de justificatif, application du quotient CAF maximum.

Nous acceptons le pass culture sport (Pack 15-30) du Conseil régional des Pays de la Loire.